

27 jan 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 27 janvier 2006](#)

Transport maritime de matériel militaire

Marchés suivant la procédure négociée pour assurer les transports maritimes de la Défense

Marchés suivant la procédure négociée pour assurer les transports maritimes de la Défense

Le Conseil des Ministres a autorisé Monsieur André Flahaut, Ministre de la Défense, à réaliser, durant l'année 2006, des marchés suivant la procédure négociée, pour assurer les transports maritimes de la Défense. Il s'agit du transport du matériel militaire requis pour les exercices et les opérations de la Défense par des navires du type RORO.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe